

CARRIÈRE DE

Luget



Commune de Moulins-sur-Tardoire (16)  
Lieu-dit « les Combes Brunnes »

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE  
EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE DE PIERRE DE TAILLE CALCAIRE

# PJ 3

## JUSTIFICATIF DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE



SARL CARRIÈRES DE LUGET – le Luget - 16 110 PRANZAC

Décembre 2021 / Dossier E 6018





## ATTESTATION DE MAÎTRISE FONCIERE ET PROCURATIONS

Je soussignée Eveline IRIBARREN, agissant en qualité de Gérante de la SCI des CARRIERES RAYMOND IRIBARREN, lieu-dit La Châtre, 86 350 USSON-DU-POITOU,

Atteste par la présente avoir signé un contrat de forage pour toute la durée d'autorisation demandée (30 ans) avec la Société des CARRIERES de LUGET-VILHONNEUR, dont le siège social est situé au lieu-dit Luget – 16 110 – PRANZAC.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Section	Numéros des parcelles	Lieu-dit
Moulins-sur-Tardoire	274 C	651	Les Combes Brunnes
		672	

J'autorise la Société des CARRIERES de LUGET-VILHONNEUR à déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une carrière sur les parcelles précitées, auprès des services administratifs compétents.

Je l'autorise également à déposer une demande d'autorisation de défrichement sur ces mêmes parcelles, dont je certifie sur l'honneur qu'elles n'ont pas été parcourues par un incendie dans les 15 dernières années.

Je l'autorise enfin à faire toutes les démarches administratives et actions nécessaires au bon fonctionnement de cette activité, telles que demande de permis de construire, organisation de sondages archéologiques, mesures de gestion écologique, etc., sans que cette énumération soit limitative.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A USSON DU POITOU, le

Eveline IRIBARREN

